

## Fiche de poste : Infirmier(e)

Direction des Soins

Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

Réf. : DDS/PhF/MD/MJS  
Quotité de travail : 100%

### FICHE METIER :

- **Famille** : SOINS
- **Sous-famille** : Management des organisations des soins
- **Code métier** : 05C10

INDICE DE VERSION	DATE	OBJET DE LA MISE A JOUR
A	JUILLET 2020	Création
B	18/04/2023	Intégration des savoirs et des savoirs faire en annexe de la fiche de poste

	NOM	FONCTION	DATE	VISA
<b>Rédaction</b>	S. PORTE FRAYSSE	CS du Service		
<b>Validation</b>	V. ASENSIO	CSS du Pôle		
<b>Approbation</b>	Ph. FAUGERON	Directeur des Soins, CGS		

### RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Coordonnateur général des soins : **Philippe FAUGERON**
- Cadre Supérieur de Santé : **Valérie ASENSIO**
- Cadre de santé : **Sophie PORTE FRAYSSE**

### RELATIONS FONCTIONNELLES

- Professionnels des autres unités du service de Pédopsychiatrie et plus largement avec :
  - Service d'addictologie,
  - Service de pédiatrie,
- Institutions partenaires du réseau : Education nationale, Conseil Départemental, PJJ, Structures médico-sociales ...,
- Etablissements sanitaire limitrophes ou de recours de niveau 2 du Groupement hospitalier de Territoire (ex. Limousin).

### IDENTIFICATION DU POSTE :

- Pole Psychiatrie
  - Service de Psychiatrie Infanto-juvénile
    - Équipe mobile de psychiatrie infanto-juvénile départementale

### PRESENTATION DE L'UNITE

L'équipe mobile est un dispositif ambulatoire qui intervient sur l'ensemble du département de la Corrèze, au domicile ou dans les institutions accueillant des enfants âgés de 6 à 18 ans.

Elle répond, aux besoins d'enfants et adolescents présentant des troubles psychiatriques, ainsi qu'à ceux de leurs parents, et des partenaires du réseau

Ce dispositif pluriprofessionnel contribue à :

- Proposer une évaluation pluridisciplinaire précoces au plus près de l'environnement proche du jeune pour déterminer et évaluer les besoins en soins pédopsychiatriques ;
- Apporter une réponse de proximité avec évaluation, diagnostic, orientation et accompagnement de courte durée ;
- Faciliter l'accès aux soins spécialisés ou l'orientation vers d'autres types de prises en charge plus adaptées ;

- Prévenir et limiter les prises en charges en urgence et les hospitalisations ;
- Organiser un parcours de soin optimisé en lien étroit avec les différents intervenants (internes et externes au CH. Brive) ;
- Faciliter l'articulation entre les différents dispositifs de soins et de prise en charge éducative, sociale, scolaire, judiciaire, médico-sociale... ;
- Dispenser un appui aux familles et aux équipes de terrain qui gravitent autour du jeune.

La création d'une Equipe Mobile Pédopsychiatrique au CH. BRIVE s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet national « Mesures nouvelles en Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent », pour une mise en œuvre courant 2020.

## **CADRE REGLEMENTAIRE**

Exercice de la fonction conforme au décret 2004 - 802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier et extrait du code de la santé publique

## **MISSIONS DU POSTE**

- L'infirmier intervient au plus près du jeune pour recueillir les éléments nécessaires à l'évaluation de la situation ;
- Il contribue à l'évaluation, au diagnostic et à la mise en œuvre de réponses adaptées aux problématiques repérées, en collaboration avec les autres membres de l'équipe, sous la référence du médecin pédopsychiatre de l'équipe ;
- Il est en lien direct avec les partenaires du réseau d'acteurs du territoire ;
- Il est responsable des moyens spécifiques qu'il met en œuvre pour répondre aux prescriptions de prises en charge ;
- Il participe aux réflexions pluridisciplinaires de l'équipe et aux projets intentionnels.

## **ACTIVITES DU POSTE**

- Réaliser un recueil de données cliniques, en faire l'analyse et le restituer ;
- Réaliser des entretiens infirmiers d'accueil et d'évaluation seul ou en binôme avec d'autres professionnels de l'équipe ;
- Réaliser des entretiens ou des rencontres avec le patient et/ou sa famille et/ou les autres partenaires impliqués dans la prise en charge ;
- Assurer un soutien de l'environnement de l'enfant (famille et professionnels engagés) ;
- Réaliser, si besoin, des activités de médiation thérapeutique pour évaluer la problématique du jeune et affiner le diagnostic ;
- Conduire et coordonner le relais de la prise en charge du jeune et de sa famille en intra-hospitalier et entre l'intra hospitalier et les partenaires extérieurs (éducation nationale, acteurs médico-sociaux, sociaux, associatifs du réseau) ;
- Réaliser des transmissions orales et écrites dans le dossier du patient ;
- Préparer et participer aux réunions de synthèse avec les différents partenaires engagés dans la prise en charge du patient ;
- Participer à l'organisation du parcours de soins et à l'orientation du patient en intra et extra muros ;
- Saisir ses données d'activités sur le logiciel dédié ;
- Assurer une veille des savoirs professionnels afin de réévaluer ses pratiques.

## **QUALITES ET COMPETENCES REQUISES**

- Maîtriser la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent ;
- Capacités à créer un climat de confiance avec l'enfant et sa famille, de dédramatiser une situation, de prévenir et de gérer les situations de crise ;
- Connaissances sur le « maillage » sanitaire et médico-social du territoire ;
- Faire preuve d'humilité, de prise de recul sur sa pratique professionnelle ;
- Connaître la législation en lien avec le droit des mineurs.

## **MANIERE DE SERVIR ET QUALITES RELATIONNELLES**

- **Capacité d'intégration :**  
Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, esprit d'initiative, entraide professionnelle, disponibilité, implication professionnelle ;
- **Attitude relationnelle au travail :**  
Ethique professionnelle, attitude constructive, confiance en soi, écoute empathique, communication au sein de l'équipe ;

- **Adaptation au poste de travail :**

Capacités à s'organiser, à réajuster, à progresser, respect des consignes de travail, du secret professionnel, devoir de réserve et de discrétion professionnelle, respect des horaires, de la tenue professionnelle.

## **PREREQUIS**

- Etre titulaire du diplôme d'état d'infirmier(e),
- Permis B obligatoire pour se déplacer dans le cadre des missions confiées.

## **CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE**

- Horaires : 9H00-16H58 / 9H30-17H38 (planning pouvant être ajusté dans l'intérêt du service) ;
- Choix des congés en concertation d'équipe ;
- Remplacements possibles, de façon exceptionnelle, sur d'autres unités du pôle d'activité de soin.